

# RÈGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS

## TOURNOI QUALIFICATIF REGION (T.Q.R.)

- **Article 1**

Le comité de Seine et Marne organise le Tournoi qualificatif Région Jeune.

- **Article 2 - Associations sportives qualifiées pour la saison en cours**

a- Les équipes sont inscrites via le formulaire en ligne

- **Article 3 – Système de l'épreuve**

**U18F :**

1 Poule de 3 équipes, disputant des rencontres aller simple. L'équipe classée 1<sup>ère</sup> sera qualifiée pour le championnat régional et l'équipe classée 2<sup>ème</sup> sera qualifiée pour le Tournoi Qualificatif Région organisé par la Ligue Régional.

- **Article 4 – Statut de l'entraîneur**

Les entraîneurs doivent être en possession du diplôme d'entraîneur jeunes Juniors ou le P1 du CQP au minimum ou en cours de formation.

- **Article 5 – Rencontres**

**Horaire officiel CQR :**

U18F Dimanche à 13h30

**Temps de jeu CQR :**

U18 4 x 10' / Intervalle entre chaque QT 2', mi-temps de 10' Prolongation 5 min

**Ballon :**

U18 Taille 6

**Feuille :** E-marque V2 obligatoire

**Salle :** Toutes les salles où se disputent des rencontres officielles doivent être classées conformément au règlement des salles et terrains.

Lors de l'engagement l'association sportive devra fournir la salle homologuée par la FFBB où se dérouleront les rencontres. A défaut l'association sportive devra trouver une salle homologuée à l'extérieur jusqu'à l'homologation de sa salle.

**Ligne à 3 points :** Ligne Pleine

**Désignations Arbitres :** La CDO procédera à des désignations d'arbitres sur toutes les rencontres et hors caisse de péréquation.

<b>Règles de participation aux championnats départementaux</b>		
Nombre de joueurs autorisés	<b>Domicile</b>	10 maximum
	<b>Extérieur</b>	10 maximum
Types de licences autorisées (nb maximum)	Licence 1C, 2C ou T <b>ou C AST/C1, AST/C2 AST (Hors CTC)</b>	<b>5</b>
	Licence 0C	<b>Sans limite</b>
	Licence AS	<b>5</b>

La mixité n'est pas autorisée.